



Infosite n° 1

Vallée de la Charente en amont d'Angoulême

Lettre d'information du site d'intérêt communautaire NATURA 2000 n°FR541-2006 - Mars 2012

Editorial

Cette première lettre d'information du site Natura 2000 de la "Vallée de la Charente en amont d'Angoulême " fait suite à la validation du document d'objectif du site, réalisé par l'ADASEA 16, marquant ainsi le début de la phase d'animation et de mise en oeuvre de mesures de gestion issues de la réflexion collective.

L'objectif est de préserver les habitats naturels et les oiseaux rares ou menacés qui y vivent, tout en maintenant les activités traditionnelles respectueuses de l'environnement. Natura 2000 doit être un projet de territoire partagé entre les hommes et la nature.

Si l'Etat a inscrit la Vallée de la Charente en amont d'Angoulême au réseau européen Natura 2000, ce n'est pas sans raison : ce site de vallée alluviale, zone humide fonctionnelle, accueille une grande richesse écologique et notamment ornithologique.

On y trouve des espèces inscrites à la Directive Oiseaux, comme le Râle des genêts, l'un des oiseaux les plus menacés de disparition, le Bihoreau gris, petit héron qui vit dans les roselières et les bords de rivière boisés, ou encore l'Engoulevent d'Europe, espèce crépusculaire.

Le Document d'objectifs a permis de mettre en évidence les menaces qui pèsent sur le site Natura 2000. Nous risquons, si nous n'en prenons garde, de voir disparaître ce patrimoine naturel et historique qui contribue à structurer l'ensemble de la région.

Pour vous aider à répondre aux nombreuses questions que vous vous posez, il nous paraît important que ce bulletin d'information devienne au fil du temps l'image de votre engagement dans Natura 2000.



Par **Justine Coulombier**
Animatrice Natura 2000 - LPO

LA STRUCTURE ANIMATRICE

Faisant suite à un appel d'offre de la DREAL, la LPO France a été retenue pour animer la mise en oeuvre du Docob du site Natura 2000. Forte d'une expérience de 15 ans dans l'animation du site Natura 2000 " Moyenne vallée de la Charente, Seignes et Coran " et de 8 autres sites en Charente-Maritime, la LPO mettra en oeuvre ses compétences au service de la préservation de ce site au patrimoine naturel remarquable dont vous êtes les habitants et, en conséquence, les garants.

Retenue pour animer les sites Natura 2000 situés en aval ("Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac et ses principaux affluents" et "Moyenne vallée de la Charente, Seignes et Coran "), l'animation se fera de façon concertée avec l'ensemble des acteurs et usagers du territoire, en respectant les continuités biologiques liées au contexte de vallée alluviale.



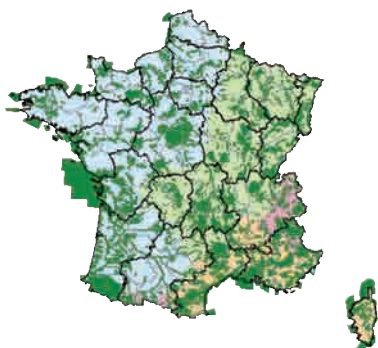
Natura 2000 en quelques mots



LE PLUS GRAND RÉSEAU EUROPÉEN D'ESPACES DÉDIÉS À LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Afin d'enrayer l'érosion de la biodiversité, l'Europe a créé un réseau écologique communautaire : le **réseau Natura 2000**. Ce réseau est constitué de Zones de Protection Spéciale (ZPS) désignées au titre de la directive Oiseaux de 1979 et de Zones Spéciales de Conservation (ZSC) désignées au titre de la Directive Habitat-Faune-Flore de 1992.

Sur ces sites, chaque Etat européen s'engage à assurer le maintien et la restauration des milieux et des espèces les plus fragiles, en tenant compte des activités humaines du territoire. Chaque état membre a une obligation de résultats. Natura 2000 regroupe 27000 sites en Europe. En France, le réseau comprend **1753** sites qui recouvrent 12,5% du territoire. 9000 communes sont concernées.



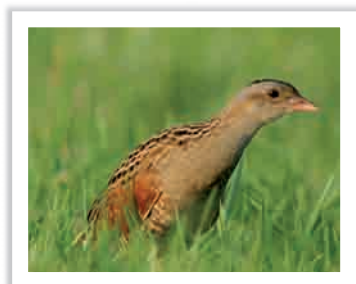
EN FRANCE : CONCERTATION ET CONTRACTUALISATION

Pour chaque site Natura 2000, un **Document d'Objectifs** (plan de gestion) est élaboré en concertation avec les acteurs locaux : il s'agit de rechercher les moyens de faire perdurer les conditions qui ont permis son maintien en bon état jusqu'à nos jours. Un Comité de pilotage est constitué, chargé d'encadrer les phases de la vie de chaque site.

Le document est ensuite mis en oeuvre au travers d'**outils** : la charte Natura 2000, les contrats Natura 2000, les mesures agroenvironnementales. *Ceux-ci sont détaillés dans le feuillet détachable.*

OISEAU EN DANGER

Les conditions de nidification du **Râle des genêts** continuent à se dégrader sur l'ensemble des surfaces où sa présence est connue en dépit des mesures : Life Râle des genêts, MAEt (50 ha en mesures favorables).



© Jean-Luc Pinaud

Des mesures d'urgence et la restauration de sites de nidification favorables sont indispensables pour éviter la disparition définitive de l'espèce. D'autant plus que le Râle des genêts est une **espèce dite parapluie** : ses exigences écologiques recouvrent celles de nombreuses autres espèces. Ainsi, les actions visant à la préserver préservent du même coup toutes les autres. Le Râle des genêts est un oiseau « en danger » d'extinction. Cette espèce déterminante a pourtant justifié la désignation de ce site Natura 2000, au titre de la Directive Oiseaux.

Cet oiseau niche au sol entre les herbes des prairies de fauche, très tardivement de juin à août. Lors de la fauche, les jeunes poussins ne volant pas, peuvent être détruits par les barres de fauche. C'est un déclin de 94% qui a eu lieu en 2009, et aucun individu n'a été observé en 2011! Rappelons qu'on comptait 64 mâles en 1992.

LE RÉSEAU NATURA 2000 EN POITOU-CHARENTES, C'EST :

- 12,5% du territoire terrestre de Poitou-Charentes soit environ 320 000 hectares.
- 20 % du réseau marin national
- 82 sites
- 212 espèces d'intérêt communautaire soit 49% de celles présentes en France.
- 131 habitats d'intérêt communautaire soit 50% de ceux présents en France.

Pour plus d'infos : www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr

NATURA 2000 EN VALLÉE DE LA CHARENTE AMONT

Le site a été désigné au titre de la Directive Oiseaux en 2004 en raison de la présence du Râle des genêts et de zones importantes de halte migratoire pour les oiseaux. L'Etat a confié la réalisation du Docob à l'ADASEA 16. Des diagnostics socio-économiques et biologiques ont été effectués, à partir desquels des enjeux et objectifs ont été identifiés. Sur cette base, un programme d'action et la charte ont été élaborés, en concertation avec les groupes de travail et membres du Comité de Pilotage. Approuvé le 3 juillet 2008 par le Comité de Pilotage, le Docob a été validé par arrêté préfectoral. Il est à présent en phase d'animation.

4018 HECTARES ET 26 COMMUNES CONCERNÉES

Mouton, Lichères, Fontenille, Fontclaireau, Puyréaux, Mansle, Saint-Groux, Luxé, Cellettes, Villognon, Fouqueure, Ambéac, Marcillac-Lanville, La Chapelle, Vouharte, Génac, Bignac, Saint-Amant-de-Boixe, Montignac-Charente, Vars, Saint-Genis d'Hiersac, Vindelle, Balzac, Saint-Yrieix-sur-Charente, le Gond-Pontouvre



Vallée de la Charente en amont d'Angoulême

UN PATRIMOINE NATUREL REMARQUABLE... MAIS TRÈS MENACÉ

Le territoire présente une mosaïque de milieux humides. Les surfaces en prairies alluviales, les milieux ouverts, les bandes boisées de bord de cours d'eau, constituent des milieux de vie pour de nombreuses espèces d'intérêt communautaires en particulier pour les oiseaux.



176 espèces ont été recensées, et parmi elles, 37 présentent un intérêt européen. Ces espèces inscrites dans la Directive Oiseaux sont en danger, vulnérables, rares ou endémiques.

L'orientation de la vallée (axe nord-sud) n'y est pas pour rien : les nombreux oiseaux migrateurs trouvent ici un intérêt pour leur alimentation et leur quiétude lors des haltes migratoires, par la présence de milieux ouverts et d'habitats naturels favorables.

Le site est un lieu pour la reproduction du Râle des genêts, espèce phare du site Natura 2000 mais aussi du Héron bihoreau dans les secteurs des îles inondées au printemps, de rapaces diurnes (Milan noir, Bondrée apivore, Busard Saint-Martin, Busard Cendré), du Martin-pêcheur ou de la Pie-grièche écorcheur.

Ces espèces trouvent leur milieu de vie principalement au sein des prairies alluviales.



Prairie humide à Luxé © J. Coulombier

L'EAU, SOURCE DE RICHESSE

La richesse biologique du site Natura 2000 est liée à la présence de l'eau. Les habitats naturels comme les espèces sont étroitement liés aux milieux humides et aquatiques du fleuve et de ses affluents. La gestion de la ressource en eau du bassin versant de la Charente constitue un enjeu clé pour la conservation de ces habitats et espèces. Le fonctionnement hydraulique des prairies et notamment les inondations, sont un élément fondamental de la vie de la prairie alluviale.



© Alain Marchegay

• LE BIHOREAU GRIS

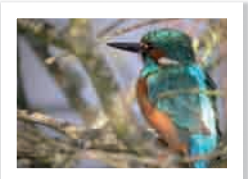
Le Bihoreau gris est un petit héron nocturne et discret. Il recherche les boisements humides ou inondés et s'accommode parfois de boisements en périphérie immédiate des prairies. Il chasse à l'affût, au-dessus de l'eau. C'est une espèce en déclin en Europe : altération de son milieu de vie, développement des peupleraies. Plusieurs couples fréquentent le site Natura 2000.



© P. Jourde

• LE MARTIN-PÊCHEUR D'EUROPE

Cet oiseau coloré, sédentaire fréquente toutes les zones humides abritant des poissons. Il apprécie notamment les cours d'eau à courant lent ou rapide, les mares, les zones d'expansion de crue, les canaux et fossés. Le Martin-pêcheur creuse son terrier dans les berges sablonneuses des rivières. En année normale, on peut observer 1 à 3 couples pour 10km de rivière.



© P. Jourde

• LE BUSARD CENDRÉ

Le Busard cendré est un rapace aux ailes étroites et pointues qui lui donne une silhouette fine, légère et élégante. Ce grand migrateur arrive fin avril en Charente pour s'y reproduire. Il niche au sol, dans les milieux naturels à végétation basse : landes, prairies et cultures, et se nourrit de micromammifères. Les effectifs de cette espèce sont en déclin au niveau national et mondial. Des individus sont souvent observés en chasse.



© F. Cahez

D'autres espèces d'intérêt communautaire vivent sur le site Natura 2000 : la Loure, le Vison d'Europe, la Rosalie des Alpes (insecte), divers poissons migrateurs...

DES ACTIVITÉS HUMAINES CENTRÉES SUR L'AGRICULTURE, LA SYLVICULTURE ET LE TOURISME...

L'agriculture est la principale activité économique du site et représente sur 66% de la superficie, suivie par la populiculture (12%). Les boisements alluviaux représentent quant à eux 10% de la surface du site.

L'agriculture a fortement évolué, entraînant une évolution des habitats naturels et des espèces de la vallée de la Charente avec des conséquences multiples, positives ou négatives.

De nombreuses activités de loisirs sont également pratiquées (chasse, pêche, canoë, baignade, randonnée...). L'eau est également puisée pour l'alimentation en eau potable.

La conservation de la richesse biologique de ce site passe donc par une gestion intégrée et concertée de façon à concilier les exigences écologiques des milieux et espèces et les besoins socio-économiques du bassin versant.

Enjeux du site Natura 2000

L'objectif est de maintenir ou restaurer les habitats communautaires, les habitats d'espèces (oiseaux) et les espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire. Ce maintien dépend des évolutions socio-économiques et du fonctionnement hydraulique des prairies alluviales.



Chevalier sylvain © N. Issa

Les **objectifs** sur le site Natura 2000 sont donc de :

- maintenir les **habitats des oiseaux** d'intérêt communautaire, principalement maintenir les prairies, qui constituent 44% de la superficie du site. Ces habitats abritent la richesse faunistique et floristique de la vallée.
- maintenir leur **état de conservation** ou le restaurer : la gestion des habitats et les pratiques prenant en compte la fragilité des espèces sont une priorité.
- maintenir leur **fonctionnalité** ou la restaurer : les grandes prairies inondables, l'ouverture du paysage permettent aux oiseaux de trouver des zones de halte pendant la migration, des espaces de nidification et d'alimentation.

Le programme d'action

2012-2015

La LPO mettra en œuvre une animation locale en donnant priorité à la création d'une relation de confiance avec les acteurs locaux.

Parmi les actions phares, la structure animatrice travaillera sur :

- La contractualisation. L'objet est de rencontrer des propriétaires afin de les impliquer dans la démarche par la signature de chartes, contrats, MAEt, sur la base du volontariat.
- La création d'un site web
- La mise à jour de la cartographie des habitats favorables au Rôle des genêts
- L'organisation d'une sortie naturaliste annuelle
- L'organisation de réunions publiques : Biodiversité en milieu agricole, évaluation des incidences,
- Le suivi des politiques publiques (SAGE, PGE...)
- L'explication des enjeux du site et le conseil en environnement

QUI CONTACTER ?

Vous souhaitez vous engager dans la démarche Natura 2000 ? Avoir plus d'informations sur les chartes et les contrats Natura 2000 ? Vous avez besoin de conseils ?

Justine Coulombier
LPO 8-10 rue Pujos
17300 ROCHEFORT
05.46.82.12.34
justine.coulombier@lpo.fr

Des questions ?

Pourquoi êtes-vous concernés ?

- Les propriétaires de parcelles abritant des habitats naturels et des espèces, et situées en site Natura 2000 peuvent souscrire des contrats ou des chartes.

L'accès au site Natura 2000 est-il interdit ?

- **Non.** L'accès au site n'est pas interdit. Cependant à titre exceptionnel, la fréquentation de zones particulières sensibles peut être organisée sur demande du COPIL.

Un propriétaire peut-il refuser d'adhérer à Natura 2000 ?

- **Oui.** Les actions menées au titre de Natura 2000 font l'objet d'un accord préalable entre l'Etat et le propriétaire. Ce dernier est libre de signer ou non cet engagement mutuel. De plus, Natura 2000 n'entraîne jamais d'expropriation.

Il est interdit de chasser sur un site Natura 2000 ?

- **Non.** Tout comme la pêche, Natura 2000 n'a pas vocation à interdire une activité qui est réalisée dans le strict respect des textes et lois en vigueur.

Natura 2000 accompagne certaines démarches de particuliers ?

- **Oui.** A l'aide des chartes et des contrats, l'Europe et l'Etat peuvent aider au financement de pratiques respectueuses de l'environnement. L'animateur peut également délivrer des conseils appropriés aux partenaires locaux.

On ne peut plus construire sur Natura 2000 ?

- **Non.** Les textes relatifs à l'urbanisme et à la construction sont les mêmes sur un site Natura 2000 que sur l'ensemble du territoire. Au cœur d'un site Natura 2000, certains projets nécessitant une procédure réglementaire « loi sur l'eau » ou liée au code de l'urbanisme peuvent faire l'objet d'une évaluation d'incidence Natura 2000 complémentaire.



Butor étoilé © Julien Vèque

Pour les aspects réglementaires, vous pouvez contacter la DREAL : Valérie Uzanu pour les évaluations d'incidences, Catherine Ménard pour des questions sur Natura 2000.

15 rue Arthur Ranc
BP 539
86020 Poitiers CEDEX
05 49 50 36 50



Découvrez toutes les fiches espèces, le document d'objectif, les actualités et les dernières actions réalisées sur le site de la Vallée de la Charente, sur notre site internet.

<http://charenteamont.n2000.fr/>



Directeur de publication : Michel METAIS

Coordination - conception : Justine Coulombier / LPO 2012

Réalisation, maquette : Alexandre MACISZEWSKI - Service Editions LPO © 2012 - ED1202018AM

Imprimé sur Cyclus print par Imprimerie Lagarde - 17 Breuillet - Imprim'Vert

Cette lettre d'information est éditée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux dans le cadre de sa mission déléguée de l'Etat comme structure animatrice du Docob N2000 du site "Vallée de la Charente en amont d'Angoulême", sous l'autorité du Préfet de Charente.